

Comité Départemental du Jeu d'Echecs de l'Yonne (CDJE 89)  
Saison 2021-2022  
Bilan Financier  
Budget prévisionnel

## Bilan Financier

- **Actuellement, au 30/06/2022, le CDJE 89 dispose, à la Banque Populaire, d'un Compte Courant avec un solde de 1893,21 €, et d'un Livret A avec un solde de 492,22 €.**

Tous les chèques et virements émis ont été débités.

Pour information, l'ancien chéquier a été gardé par La Présidente, Isabelle Corgeron : il reste les chèques n°245, 246, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258.

Le nouveau chéquier, utilisé par l'actuel Trésorier Aurélien Bernaud depuis l'actualisation de la gestion des Comptes du CDJE89 à la Banque Populaire, consécutivement au changement de Bureau (élu en 2021), comporte les chèques numérotés de 259 à 298.

- Depuis sa prise de fonction lors du 2<sup>e</sup> semestre 2021 (accès aux comptes seulement en Décembre 2021), les mouvements financiers ont été les suivants :
  - participations financières versées aux familles des jeunes qualifiés dans les Championnats Nationaux 2020, 2021
  - participations financières ou remboursements versés aux clubs pour l'organisation de compétitions (notamment les Championnats Jeunes de l'Yonne)
  - achat de matériel (feuilles de parties)
  - participation financière sur l'organisation d'un stage d'arbitrage
  - versements reçus de la FFE (quote part sur les licences)
  - des demandes de subventions ont été faites
- Au 1<sup>er</sup> Septembre 2021, le Compte Courant avait un solde de 2240,91 € et le Livret A avait un solde de 489,78 €.
- Au 30 Juin 2022, le Compte Courant a un solde de 1893,21 €.
- Aucun mouvement sur le Livret A, mis à part les intérêts annuels de 2,44 € (soit un nouveau solde de 492,22 € au 30 Juin 2022).

## Détail des dépenses sur la Saison 2021-2022

-débit de 70€ pour le chèque de paiement de la cotisation au CDOS

-antérieurement à cette saison, des décisions de remboursement avait été prises : rembourser 25 € par enfant ayant participé aux Championnats de France Jeunes 2020 ; pour 2 enfants, la participation de 25€ avait été versée, il restait 5 enfants pour lesquels le remboursement n'avait pas été effectué.

Dépense de 125 €.

-pour les Championnats de France Jeunes 2021, comme les frais d'inscriptions étaient dégressifs (50€ pour le premier enfant, puis 30€ pour le deuxième enfant, puis 20€ pour le troisième enfant), le CDJE 89 a aussi participé de façon dégressive (25€ pour le premier enfant, 15€ pour le deuxième enfant, 10€ pour le troisième enfant).

Total des dépenses : 230 €.

-pour l'organisation des Championnats Jeunes de l'Yonne 2021, organisés par Vermenton, il y a eu un remboursement sur une coupe (15 €) pour la Coupe Loubatière et sur des fournitures (feuilles de parties) (10 €), et le remboursement des frais avancés pour l'arbitrage (150 €).

*Le montant des dépenses avancées par le club sur les autres coupes et médailles (195,76 €) a été compensé par les frais d'inscriptions collectés (195€).*

Total des dépenses du CDJE 89 : 175 €

**N.B. Le récapitulatif des remboursements versés aux clubs a fait l'objet d'un courriel envoyé par le Trésorier aux clubs pour faire le point en Mars 2022.**

-remboursement de 55 € au club de Vermenton pour la commande de 5 blocs supplémentaires de feuilles de parties à la FFE (supplément sur la commande groupée de la FFE)

-achat de feuilles de parties pour le CDJE 89 en participant à l'achat groupé proposé par la FFE : virement de 66 € émis le 05/03/2022, avec des frais bancaires de 4,70 €.

Total de la dépense : 70,70 €

**Bilan des débits d'argent depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2021 : 725,70 €.**

→ chèque de 70 € au CDOS

→ chèque de 65 € au club de l'AJA

→ chèque de 240 € au club d'Avalon - Vauban Forteresse

→ chèque de 280 € au club de Vermenton - les 3 Tours

(225 € remboursements cf. courriel + 55 € blocs feuilles parties)

→ virement FFE de 66 € + frais bancaires 4,70 €.

**Reste à faire :**

→ participation pour les 8 jeunes qualifiés aux Championnats de France Jeunes 2022

→ stage d'arbitrage, reste à rembourser 59,30 € à l'organisateur Patrick Guyot

→ facture de Variante, feuilles de parties, montant de 66€, à rembourser à J-L.Corgeron (commande passée avant qu'on ait connaissance de la commande groupée de la FFE)

→ facture CDOS de 70 €

## Détail des rentrées d'argent sur la Saison 2021-2022

*-on peut compter les 195 € de frais d'inscription collectés aux Championnats Jeunes de l'Yonne par le club de Vermenton ; ce montant correspond à l'avance de frais du club sur les coupes et médailles (195,76 €), hormis une coupe et des fournitures remboursées séparément par le CDJE 89*  
Total des recettes pour le CDJE 89 : 0 €

-versements de la FFE pour la part sur les licences entre le 1er Septembre 2021 et le 30 Juin 2022 :

- 3,00 € par virement le 16/09/2021 (« solde CDJE »)
- 364 € par chèque le 25/02/2021 pour la quote part annuelle (première moitié)
- la deuxième moitié de la quote part annuelle n'a pas encore été versée

Total : 367 €

-virement reçu de 11€ du Club Avenir de Saint-Georges-sur-Baulche (pour l'achat de feuilles de parties)

**Bilan des crédits d'argent depuis le 1er Septembre 2021 : 378 €.**

*En attente de la 2e moitié de la quote part annuelle.*

*En attente des subventions demandées.*

## Bilan du matériel possédé par le CDJE89

Le CDJE89 a en sa possession la matériel suivant (gardé par la Présidente) :

- 10 pendules
- 6 coupes (gravures à refaire)
- 31 médailles (non gravées) + ruban
- blocs de feuilles de parties : 5x100 + 1x500
- 13 tapis de jeu, 10 boîtes « Chessmen » de pièces et 7 sachets de pièces (plastique)
- un lot de 7 tapis + 7 boîtes pièces, confié à Aurélien Bernaud, pour animer un club d'échecs au Lycée J.Amyot